

RESUME

L'efficacité des sanctions économiques prises par le Canada a été peu étudiée jusqu'à maintenant. Ce document vise à pallier en partie cette lacune. L'objet de cette étude est de faire un tour d'horizon rapide des sanctions économiques et de nature non-militaire, afin d'évaluer les conséquences d'une prise de position canadienne vis-à-vis un pays coupable de comportement reprochable aux yeux de la communauté internationale.

Après avoir passé en revue un certain nombre de cas précis de sanctions invoquées par le passé, dont plusieurs impliquant le Canada, nous en concluons que les sanctions ne sont pas toujours, et de loin, l'outil le plus approprié aux besoins. Elles ne peuvent souvent accomplir leur besogne en raison d'un certain nombre de difficultés inhérentes à leur mode d'application et à leurs limites.

Ceci dit, il demeure des cas où les sanctions constituent le moyen le plus raisonnablement pratique d'envoyer des signaux, non seulement au pays coupable, mais également à ceux qui sont susceptibles de tirer la conclusion qu'ils s'exposent aussi à être la cible de mesures collectivement adoptées s'ils imitent le comportement ou les politiques du pays-cible. Il arrive d'ailleurs parfois que la simple menace de sanctions suffise à faire rentrer un pays dans le droit chemin, lorsque le temps permet à ses dirigeants de soupeser les avantages et les inconvénients de résister aux pressions des pays sanctionneurs.

Les rares cas où les sanctions ont atteint leurs objectifs d'infléchir le comportement du pays visé attestent d'un certain nombre de conditions préalables au succès.

Ainsi, il importe, dans la plupart des cas, de bien jauger la capacité du pays visé de résister aux pressions qui seront exercées sur lui. La réaction de ses élites, le degré de solidarité interne, possiblement renforcé par le nationalisme, la race et la religion, les privations imposées à sa population, et le degré de sensibilité à l'opinion publique internationale sont des données importantes qui entrent en ligne de compte. La dépendance économique ou commerciale face à l'extérieur, de même que les facteurs géographiques (superficie, enclavement...) sont aussi des facteurs primordiaux.

D'autre part, le degré de cohésion de la communauté internationale figure comme facteur important dans tout cas de sanctions ayant remporté du succès. Ceci est doublement important dans la mesure où il n'y a guère de moyen forçant un pays à appliquer les sanctions, voire à empêcher un pays de les violer